

## crédit non payer contentieux

Par **claudinus32**, le **18/04/2009** à **18:35**

j'ai un crédit a mon nom pour une voiture qui est a mon ex compagnon ou no deux non sont marques sur la carte grise.

j'ai reçu une lettre de mise en demeure du total du crédit.j'ai reçu un appel du crédit en me disant quel serai saisie prochainement sans avis d'huissier.

Est il concerne sur le paiement du crédit

Par **ardendu56**, le **18/04/2009** à **19:04**

claudinus32, bonjour,

Si le crédit est à votre nom, c'est à vous de le rembourser; votre ex n'est pas concerné.

Désolée.